

Paris le 3 février 2020



Nos organisations syndicales sont stupéfaites et indignées des interventions policières qui ont eu lieu dans plusieurs lycées de la capitale. Dans au moins 4 lycées parisiens : Jacques Decour, Paul Valéry, Maurice Ravel et Hélène Boucher, elles ont entraîné des violences et parfois des gardes à vue à l'encontre de jeunes lycéen-nes, ce que nos organisations ne peuvent admettre. Ce samedi 1er février, 4 élèves du lycée Maurice Ravel étaient encore en garde à vue. Trois ont été déférés au parquet après plus de 24 heures de garde à vue.

Face à la mobilisation des personnels et des lycéen-nes contre les E3C, découlant de la réforme Blanquer du bac, les recours à l'intervention des forces de l'ordre se multiplient.

Ces interventions entraînent des violences à l'encontre de jeunes lycéen-nes, ce que nos organisations ne peuvent admettre. Des policiers en tenue anti-émeutes sont devant et dans les établissements. Des élèves sont séquestré-es dans les salles fermées à clé. Des lycéen-es sont gazé-es, molesté-es, matraqué-es.

Nous ne pouvons le tolérer. Cette situation incombe entièrement au ministre.

Depuis des mois, nos organisations syndicales, les personnels signalent les dysfonctionnements qu'allait engendrer la mise en œuvre des E3C.

Mais Jean-Michel Blanquer a voulu imposer la tenue de la session d'E3C à tout prix. Il a refusé d'entendre la colère légitime des personnels et des lycéen-es. Pour y parvenir, il a incité recteurs-trices et chef-fes d'établissement à réprimer les mobilisations des personnels et des élèves.

Les organisations FNEC FP FO 75, CGT Educ'action Paris, SUD éducation Paris, CNT 75 exigent qu'aucun-e jeune n'encoure de garde à vue, de poursuite pénale, de sanction administrative ou judiciaire quelle qu'elle soit.

Elles exigent que cessent toutes les intimidations, menaces, répressions et que soit mis fin à toutes les intrusions de la police à l'intérieur des établissements et qu'il ne soit pas fait appel à la police pour faire passer les E3C.

Le Ministre doit écouter les revendications des enseignant-es, des lycéen-es et des parents d'élève : il doit annuler les E3C pour revenir à un examen national, terminal, anonyme. **C'est pourquoi les organisations syndicales demandent à être reçues en urgence par le ministre et appellent à un rassemblement le jeudi 6 février, à 11h au Ministère de l'Éducation Nationale.**